

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

*Secrétaire gén.* : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2619 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 13 décembre 1926 :*

M. Monneret, M<sup>me</sup> Loras, MM. Dubouis, Coudeyras, Chaudoir, Bertheux, Marquis, Suchel, Chalumel, Barbier, Gaillet, Isnard, Delorme, Charpieux, Bargillat, Bastien, Lorin, Laurat, M<sup>me</sup> Bey, MM. Henry, Durand, Aumeunier, Dufourt, Cornotton, Micoud, Mercier, Milloud, Ricci, M<sup>me</sup> Landon, M. Foresté.

**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Lundi 10 Janvier 1927, à 20 heures**

- 1<sup>o</sup> Installation du Bureau, allocution des Présidents.
- 2<sup>o</sup> Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 13 décembre auxquels est ajouté :  
M. Rogé (Jean-Baptiste), 13, cours Suchet, Lyon (2<sup>e</sup>), parrains MM. Pouchet et Battetta.
- 3<sup>o</sup> Présentation de :  
M. Clémenson, 24 ter, rue Danton, Levallois (Seine), par MM. Riel et Ravinet. — R. Stazione di Patologia Vegetale, via S. Suzanna 13, Roma (Italie), par le Bureau. — M. Magat aîné, Tarare (Rhône), par MM. Sallen et Pouchet. — M. Chouvy (Henri), instituteur, Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), Entomologie, par MM. Coudeyras et Riel. — M<sup>lle</sup> Murgue (Madeleine), 3, rue

## « *Leptogium cretaceum* » Smith

Par M. M. CHOISY

Cette espèce de lichen est assez litigieuse, par le fait qu'elle n'a pas été comprise de la même façon par tous les auteurs, certains d'entre eux ayant décrit sous ce nom un lichen qui ne correspond pas à l'espèce de Smith.

L'échantillon que j'ai récolté au Montou, au-dessus des carrières de Couzon, se présente en un groupe de squamules thallines très petites et éparses, lobées à leur pourtour, épaisses relativement à leur taille et portant chacune une apothécie qui reste longtemps à demi-close. Le thalle est recouvert d'une seule couche de cellules corticales polygonales ; il est brunâtre, ainsi que le disque des apothécies. Les spores qui mesurent environ  $25 \times 12$  sont subfusiformes et murales avec 3 ou 5 cloisons transversales.

Cet échantillon est identique à celui de Hegetschweiler conservé dans l'herbier Zwack, chez M. Couderc à Aubenas, et ne semble correspondre à aucun des *L. cretaceum* signalés en France où l'espèce doit, par suite, être considérée comme très rare (voir l'iconographie détaillée de cette espèce dans mes Micrographics).

## Modifications ou additions à la Flore de Cariot et Saint-Lager

Par M. J. THIÉBAUT

*CORYDALIS FABACEA* Pers. — Les éditions successives de *l'Etude des Fleurs*, de l'abbé CARIOT, mentionnent toutes la présence, à la Roche d'Ajoux, en Beaujolais, du *Corydalis fabacea*, espèce du Nord de l'Europe qui se retrouve, mais toujours rare, dans la région subalpine de diverses chaînes de montagnes. Cette localité, qui a été reproduite dans la dernière édition (1889) de l'ouvrage de l'abbé CARIOT, revue par le D<sup>r</sup> SAINT-LAGER, se trouve indiquée également dans la *Flore Rouy*, tome I, édité en 1893.

Mais le doute était venu au D<sup>r</sup> SAINT-LAGER et, à son instigation, deux botanistes lyonnais, MM. Mathieu et Marius AUDIN, se rendirent à diverses reprises à la Roche d'Ajoux pour y rechercher la susdite espèce. Ainsi que M. AUDIN l'a relaté dans les *Annales de la Société Botanique de Lyon*, 1895, p. 50, ils ne virent que le *Corydalis solida*, lequel, dans les terrains secs et arides voisins du sommet, présente des spécimens rabougris, à grappes pauciflores, s'allongeant peu à maturité, ayant pu, par conséquent, prêter à confusion.

Il y a donc lieu de rayer, de la flore du Beaujolais, le *Corydalis fabacea*. Mais comme les erreurs imprimées ont la vie dure, cette espèce y a encore été indiquée plus récemment par M. GANDOGER (la Flore du Beaujolais, *Bull. de la Soc. Bot. de France*, 1922, p. 797). En réalité la seule localité voisine de Lyon serait la Grande-Chartreuse, où l'abbé RAVAUD la signale à Bovinant, dans les gazonz rocailleux en dessous du col.

Comme j'ai entendu maintes fois exprimer l'opinion que le *Corydalis fabacea* pourrait bien n'être qu'une forme montagnarde de *C. solida* je crois bon de signaler que cette dernière espèce peut atteindre des altitudes élevées sans que sa forme soit modifiée. C'est ainsi que je l'ai récoltée cette année dans la Haute Maurienne, à 2.300 mètres d'altitude, en allant de Termignon à la Vanoise. *C. fabacea* et *C. solida* présentent d'ailleurs des caractères différentiels d'un ordre tel que l'hypothèse d'une variation due à l'altitude doit être résolument écartée.